DANS CE CADRE

Académie : Session :

Examen : Série :

Spécialité/option : Repère de l'épreuve :

Épreuve/sous épreuve :

NOM :

(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)

Prénoms : N° du candidat

Né(e) le :

(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur :

Note :

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MENUISIER ALUMINIUM-VERRE

SESSION 2026

Épreuve EP3 : Réalisation de travaux spécifiques

Ce sujet comprend 5 pages, numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

SUJET / DOSSIER RESSOURCES

Durée : 3H00 - Coefficient : 2

L'usage de calculatrice est autorisé.
L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.
L'usage du dictionnaire est autorisé.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE	NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Réaliser la maintenance préventive des machines et des outils

Ressources :
C 1.2
Contexte professionnel d'intervention.
Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie.
Informations des partenaires professionnels, du client ou usager.
Tout ou partie du dossier technique de l'installation en fonction des tâches confiées.
Outils de communication technique, y compris digitaux.
Lexique franco-anglais.

C 4.2
Documents techniques et administratifs.
Document technique des produits mis en œuvre.
Contrat de maintenance.
Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise.
Matériel de maintenance et de réparation.
DIUO.
Procédure d'entretien.
Document de suivi.
DTU, normes en vigueur.

C 4.3
Contexte professionnel d'intervention.
Consignes de travail, orales ou écrites de sa hiérarchie.
DTU, normes en vigueur.
Dossier de pose, plans d'exécution, plans de détails, nomenclatures, fiche de débit, croquis, modes opératoires…
PPSP
Plan de prévention (en site occupé).
Dossier de pose ou maquette numérique (plan, …).
Consignes de sécurité.
Matériel de relevé standard et 3D.
Fiche de contrôle.
Moyens de communication et accès à l'environnement digital de l'entreprise.

C 4.4
Contexte professionnel d'intervention.
Outillages électroportatifs.
Moyens de levage et d'échafaudageEPI – EPC.
Document unique Plans et Notice de pose.
DTU et normes en vigueur.
Outils de communication technique y compris digitaux.
Moyens d'évacuation (déchets et matériels).

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Mise en situation :

Vous travaillez au sein d'une entreprise de menuiserie spécialisée dans la fabrication de menuiseries en aluminium.
Dans le cadre de vos missions, vous devez réaliser l'usinage de profilés en aluminium à l'aide d'une fraiseuse copieuse afin de créer des évacuations pour les eaux.
Vous devez effectuer ces opérations en respectant strictement les consignes de sécurité et les procédures établies, afin de garantir une qualité optimale des ouvrages réalisés.

1. Vérifier l'état de la fraise actuelle et déterminer si elle doit être changée.

2. Changer la fraise de la machine en respectant les consignes de sécurité ainsi le travail à proximité des réseaux.

3. Effectuer les réglages nécessaires pour garantir une découpe précise.

4. Réaliser un fraisage de test pour valider le réglage de la machine.

Compétences à évaluer obligatoirement :

C 1.2 : Échanger et rendre compte oralement.

- En cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

C 3.3 : Intervenir à proximité des réseaux.

- Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21- 3-19) : délivrance de l'AIPR.

C 4.2 : Assurer la maintenance préventive des équipements de fabrication.

Une intervention au choix :

Machine outils fraiseuse à copier
Assurer la maintenance préventive.
Remplacement de la fraise.
Réglage de la butée profil.

Tâche	Compétence	Critère(s) d'évaluation	Évaluation				
			NON	1	2	3	4
Tâche 1	C 1.2.1	Rendre compte oralement d'une situation professionnelle.					
Tâche 2	C 3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités.					
Tâche 3	C 3.3.2	Identifier le type de réseau aérien.					
Tâche 4	C 3.3 .3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles.					
Tâche 5	C 3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicable à la situation.					
Tâche 6	C 3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.					
Tâche 7	C 3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.					
Tâche 8	C 4.2.1	Vérifier l'état général de la machine.					
Tâche 9	C 4.2.2	Effectuer la maintenance.					
Tâche 10	C 4.2.3	Consigner.					

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Situation professionnelle : Maintenance des ouvrages

Support		**Mettre à disposition :** Une fenêtre 1 vantail oscillo-battant. Fiche d'intervention. Document compte rendu ci-dessous.

Intervention : Remplacement d'une crémone cassée de fenêtre.

Mise à disposition – Contexte

Situation rencontrée : Le client signale une **fenêtre difficile à manœuvrer**. Après inspection, la crémone est **cassée / bloquée / ne fonctionne plus**, empêchant la fermeture correcte.

Équipement : Fenêtre battante **aluminium** équipée d'une crémone multipoints.

Objectif de l'intervention :

- Déposer l'ancienne crémone défectueuse.
- Installer une crémone neuve compatible.
- Vérifier le bon fonctionnement d'ouverture/fermeture et la sécurité.

1. Diagnostiquer la panne.
2. Déposer la crémone cassée.
3. Préparer l'ouvrant.
4. Poser la nouvelle crémone.
5. Régler l'ouvrant si nécessaire (jeu, quincaillerie)
6. Vérifier l'ouverture/fermeture + verrouillage.
7. Nettoyer la zone.
8. Renseigner la fiche d'intervention et rédiger le compte rendu.

Compétences à évaluer obligatoirement :

C 1.2 : Échanger et rendre compte oralement

En cours, ou en fin d'épreuve, le candidat est amené à rendre compte oralement de son intervention sous la forme d'un entretien de 15 minutes au maximum avec un examinateur du domaine professionnel.

C 3.3 : Intervenir à proximité des réseaux

Les critères d'évaluation des compétences du « profil opérateur » sont définis sous forme de « résultats attendus » dans l'annexe II de l'arrêté du 15-1-2019 (J.O. du 28-2-2019, BO n°12 du 21-3-19) : délivrance de l'AIPR.

Et une de ces compétences au choix :

C 4.3 : Assurer des opérations de dépannage ou de réparation d'ouvrages :

Exemple d'intervention à proposer :

- Changement d'une crémone défectueuse.

C 4.4 : Vérifier la conformité et préparer le support :

Exemples d'intervention à proposer :

- Les vérifications du supports profils gammiste adaptable.
- Les non-conformités sont signalées.

C 4.5 : Préparer la réception d'ouvrage :

Exemples d'intervention à proposer :

- Préparation du support (vérification de la fenêtre).
- Vérification du fonctionnement de l'ouvrage.
- Relever des non-conformités et proposition de solution correctives.

Toute autre intervention de maintenance des ouvrages à disposition par le centre.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

C 1.2	Travail à réaliser	Critères d'évaluation
C 1.2.1	Rendre compte oralement de votre maintenance effectuée sur l'ouvrage à restaurer	Le compte rendu oral est clair et précis

C 3.3	Travail à réaliser suivant le conteste de l'intervention	Critères d'évaluation
C 3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités.	Le rôle, la mission et ses responsabilités sont clairement explicités.
C 3.3.2	Identifier les types de réseaux en présence.	Les réseaux sont identifiés.
C 3.3.3	Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles.	L'ensemble des risques est identifié.
C 3.3.4	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle.	Les mesures de protection collective et individuelle sont mises en œuvre et adaptés à la situation.
C 3.3.5	Identifier les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs.	Les affleurants des réseaux, le marquetage-piquetage et les dispositifs avertisseurs sont identifiés.
C 3.3.6	Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable.	La situation à risque posant souci est identifiée, le responsable est alerté.
C 3.3.7	Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitudes de localisation des réseaux.	Les moyens et techniques d'exécution sont adaptés aux zones d'incertitude.
C 3.3.8	Maintenir en état le marquage piquetage des réseaux pendant toute la durée du chantier.	Pendant tout le chantier, le marquetage-piquetage est maintenu en état.
C 3.3.9	Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A.	Les procédures en cas d'incident ou d'accident sont appliquées.
C 3.3.10	Appliquer les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques.	Les règles relatives aux interventions à proximité de câbles électriques sont appliquées.
C 3.3.11	Appliquer les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrer en contact avec les câbles électriques souterrains laissés sous tension, ou leurs fourreaux.	Les règles relatives aux opérations nécessitant d'entrée en contact avec les câbles électriques sont appliquées.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

Tâche	Compétence	Critère(s) d'évaluation	Evaluation				
			NON	1	2	3	4
Tâche 1	C 1.2.1	Rendre compte oralement d'une situation professionnelle (constat, dysfonctionnement, intervention réalisée).					
Tâche 2	C 3.3.1	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités.					
Tâche 3	C 3.3.2	Situer son rôle et expliciter sa mission et ses responsabilités lors de l'intervention de maintenance.					
Tâche 4	C 3.3.3	Identifier le type de fenêtre (oscillo-battante) et la quincaillerie associée.					
Tâche 5	C 3.3.4	Identifier les risques liés à l'intervention (coupure, chute de l'ouvrant, pincement, outillage).					
Tâche 6	C 3.3.7	Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation.					
Tâche 7	C 3.3.10	Adapter les moyens et techniques d'exécution (réglage, remplacement, lubrification de la quincaillerie).					
Tâche 8	C 4.2.1	Appliquer les règles de sécurité lors de l'intervention sur une menuiserie en aluminium/verre.					
Tâche 9	C 4.2.2	Vérifier l'état général de la fenêtre et de la quincaillerie (charnières, crémone, compas).					
Tâche 10	C 4.2.3	Effectuer la maintenance de la quincaillerie (réglage, remplacement, graissage).					

C 4.3	Travail à réaliser suivant le contexte de l'intervention	Critères d'évaluation
C 4.3.1	Effectuer un diagnostic simple.	Les dysfonctionnements sont identifiés.
C 4.3.2	Suivre une procédure d'entretien.	L'intervention respecte la procédure.
C 4.3.3	Proposer une solution corrective.	Les solutions proposées sont pertinentes et adaptées.
C 4.3.4	Consigner les opérations réalisées.	Le document de suivi est renseigné. Le temps alloué est respecté.